

L'un ou l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 17

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 26 avril 1919. — Petit (J. Nel). — Les femmes à la place des hommes (Une grand-mère). — Le patriotisme pratique. — Autour du 14 avril 1803, suite (Marc Henrioud). — Dialogue entre Zabet et la Suzon. — Salut ! Glaciers sublimes ! (T. R.). — Les amazones de Morat (Théobald Walsh). — Feuilleton : La maison du Chat-qui-pelote (Honoré de Balzac). — Boutades.

PETIT

Petit, tout est petit,
Dans mon charmant petit village,
Petit, tout est petit,
Dans mon charmant petit pays.

C'est le refrain que nous entendions chanter au Grand Théâtre, — pardon, au Théâtre de Lausanne, dans les *Bibelots du diable*, sous la direction Gaugiran. Plusieurs vieux Lausannois s'en souviennent. Petit ! Quel peut être donc ce mot ! N'est-ce pas celui que les mères donnent à leurs enfants, même à leurs grands enfants ! Le petit ! Mais c'est toute une poésie tendre qui se trouve dans ces quatre lettres. Ah ! sans doute, les mots ont leurs traîtres. Quand je veux juger la conduite d'un lâche, je dis : Que c'est petit, ce qu'il a fait ! Mais à ce taux-là, il faudrait s'émouvoir à chaque pas, et si le vocable « grand » vous plaît mieux, n'oubliez pas qu'à côté des grands hommes, des grandes choses, il y a les grands crimes, les grandes douleurs.

Ces réflexions nous viennent en lisant l'article que le *Conteur* a extrait du *Journal de Genève* d'une époque où ce quotidien avait un format plus grand que maintenant. Il paraît que des gens chez nous déplorent l'emploi régulier et honnête de l'adjectif « petit » et s'impatientent en entendant parler de « modeste » Suisse devant eux. Franchement, ils me dépassent et l'on se demande sérieusement s'ils veulent jouer au rôle de la grenouille du fabuliste. En serions-nous là ! Parce que la Suisse a pu traverser la grande guerre en dépensant des trésors immenses d'affection répandus sur d'innombrables têtes d'intéressés et de malheureux des pays les plus divers, et tout cela parce qu'elle a pu éviter — parce qu'on a bien voulu lui éviter — le sort fait à d'autres pays victimes de la plus gigantesque agression que l'histoire ait enregistrée ; parce que nous aurions vu et bénéficié de tout cela — n'oublions pas les bénéfices de guerre, les vaches à fr. 5000, les choux à fr. 3,50, l'œuf à 95 centimes — ; parce que nous avons vécu dans ces jours extraordinaires, nous aurions du coup perdu le sentiment des proportions et pour un peu nous voudrions traiter d'égal à égal avec les grandes puissances, par amour-propre, par fierté, par répulsion de ce qui est simple, par envie peut-être. Ils sont grands... et moi si petit !

Peut-être ne sommes-nous plus à la hauteur. Et bien, qu'importe. Intégralement, je tiens à la formule, qu'elle soit prosaïque ou diplomatique : Suisse, petit, modeste pays, parce que c'est vrai. Et j'ajoute que si, par hasard, ce petit, ce modeste pays — la violette embaume,

elle est modeste, ce n'est pas un tournesol — joue un rôle épatant au milieu des grandes nations, ce n'est pas à nous à l'affirmer et ce n'est pas cette réserve qui nous empêchera d'être encore meilleurs, si nous le voulons et si nous le pouvons.

N'oublions pas ce point essentiel : nous vivons dans un temps de folie. Il faut bien se tenir la tête pour qu'elle n'éclate. Cery est à nos portes et Gimel fait ses préparatifs ! Ces deux noms ne sont que des exemples, cela va sans dire, ou si vous voulez, de « modestes » symboles !

Nous voulions terminer là quand un souvenir revient.

C'était 30 ans après la guerre de 1870, que l'on disait si terrible que rien par la suite ne saurait, sous ce rapport, la surpasser ! La Suisse fit son devoir, qu'elle devait exercer encore en 1914. Ne sommes-nous pas un peu saturés de ces expressions de reconnaissance qui nous sont adressés ! Et pourtant, oui, la Suisse peut être fière, et surtout heureuse, de la chance providentielle que par deux fois — gare la troisième ! elle a eu de soigner les prisonniers de guerre en gardant ses frontières, sans que personne ne soit venu l'écraser de sa botte. Mon souvenir est donc celui-ci : Les circonstances m'ayant appelé à Luxembourg, j'assistai à une réunion internationale où des compliments furent échangés de part et d'autre. Il y avait là des Français, des Anglais, des Belges, un Norvégien ; il y avait aussi un Suisse. Ce compatriote porta un toast au grand duché. Sur quoi, l'œil un peu malin, mais tendre tout de même, un Luxembourgeois leva son verre et dit des choses absolument aimables pour la Suisse, plus grande assurément que le grand duché, mais, conclut-il :

« Petit pays, grand cœur ! »

Cela ne vous suffit-il donc pas, émules de Robert de Traz !



Il y a d'autres paroles sur l'air, qui continue. Elles ne me reviennent pas en mémoire. Peut-être sera-ce pour plus tard, si le petit ne vous dégoûte pas. J. NEL.

L'un ou l'autre. — Deux amis parlaient, l'autre jour, d'un monsieur qui, sur le tard, avait épousé une femme de beaucoup plus jeune que lui et possédant une voix exquisite, souvent mise à contribution dans les milieux où ils fréquentent.

— Je crois, ceci entre nous, observe l'un des amis, que ce bon M. ... est bien plus l'impressario que le mari de sa femme.

LES FEMMES A LA PLACE DES HOMMES

Sous ce titre, une aimable lectrice nous écrit :

Messieurs,

Le *Conteur vaudois* a publié dernièrement la lettre d'une dame qui revendique pour notre sexe les mêmes droits, en matière politique, que ceux des hommes. Quand nous les aurons, la société y gagnera-t-elle ? Je n'en sais rien. Les personnes entraînées par le mouvement féministe disent : oui. Admettons que l'avenir leur donne raison. Mais les femmes en seront-elles plus heureuses ? J'ai vu tant d'hommes se lamenter des pertes de temps que leur causaient les séances des pouvoirs publics, les séances des commissions, la rédaction des rapports ; j'en ai vu un si grand nombre revenir du Conseil communal ou du Grand Conseil énervés et découragés, que je me demande si les femmes députés regagneront leur foyer l'âme plus sereine. Elles me diront sans doute qu'entre leurs commodités à elles et le bien public il n'y a pas à hésiter, et qu'une patriote ne doit songer qu'au salut de la patrie. C'est là un noble sentiment, je le reconnais. La femme est d'ailleurs guidée en tout par le sentiment ; il l'égaré parfois.

Dieu me garde de ravalier notre sexe. Beaucoup de femmes sont plus sensées qu'une infinité d'hommes, je le dis sans vanterie, étant arrivée à un âge où l'on ne s'enorgueillit plus de rien. Mais quand je songe à la haute mission de la mère de famille, je ne puis m'empêcher de craindre pour l'avenir du pays, à l'idée qu'elle distrairait pour la pratique des droits politiques une partie, si infime soit-elle, du temps et des soins qu'elle doit à ses enfants. N'est-ce pas elle qui forme le cœur et le cerveau des futurs citoyens, qui trempe leur caractère ? A une époque comme la nôtre, où la jeunesse trouve tant d'occasions d'échapper à l'influence maternelle et où, d'autre part, le manquement des affaires publiques devient de plus en plus difficile, laissons celui-ci à ceux qui peuvent s'y consacrer, et que la femme garde jalousement le rôle à elle dévolu par la nature, rôle que nulle école ne saurait remplir au même degré. Rousseau ne l'a-t-il pas dit : « Jamais toute la morale d'un pédagogue ne vaudra le bavardage affectueux et tendre d'une femme sensée pour qui l'on a de l'attachement ! »

Et puis, sans faire partie des assemblées législatives, combien de femmes ne sont-elles pas les meilleures conseillères des hommes d'Etat ! N'est-ce pas l'admirable compagne de Louis Ruchonnet qui fut son inspiratrice dans les mesures qui mirent fin aux luttes confessionnelles en Suisse et firent reconnaître à l'Armée du Salut son droit à l'existence ?

Des nations d'Europe et d'Amérique, me dira-t-on, ont rendu la femme électeur et éligible, et s'en trouvent bien. Les citoyens de ces pays-là en ont-ils acquis plus de droiture d'esprit, plus de bonté, plus d'amour du prochain ? Pour moi tout est là.

Pardonnez, messieurs, ces réflexions à une